

De 2007 à 2010, la fréquentation des hôtels de Rhône-Alpes a baissé de 6 %, davantage qu'en moyenne nationale (- 3 %). La concurrence des autres types d'hébergements explique en partie cette diminution. Le contexte général de crise, notamment pour la clientèle étrangère et la clientèle d'affaires, ainsi que la réduction de l'offre constituent deux explications supplémentaires. Deux segments d'activité sont particulièrement touchés : le tourisme de loisirs d'hiver en Savoie et en Haute-Savoie et les séjours d'affaires dans le Rhône et l'Isère.

Lionel Espinasse

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

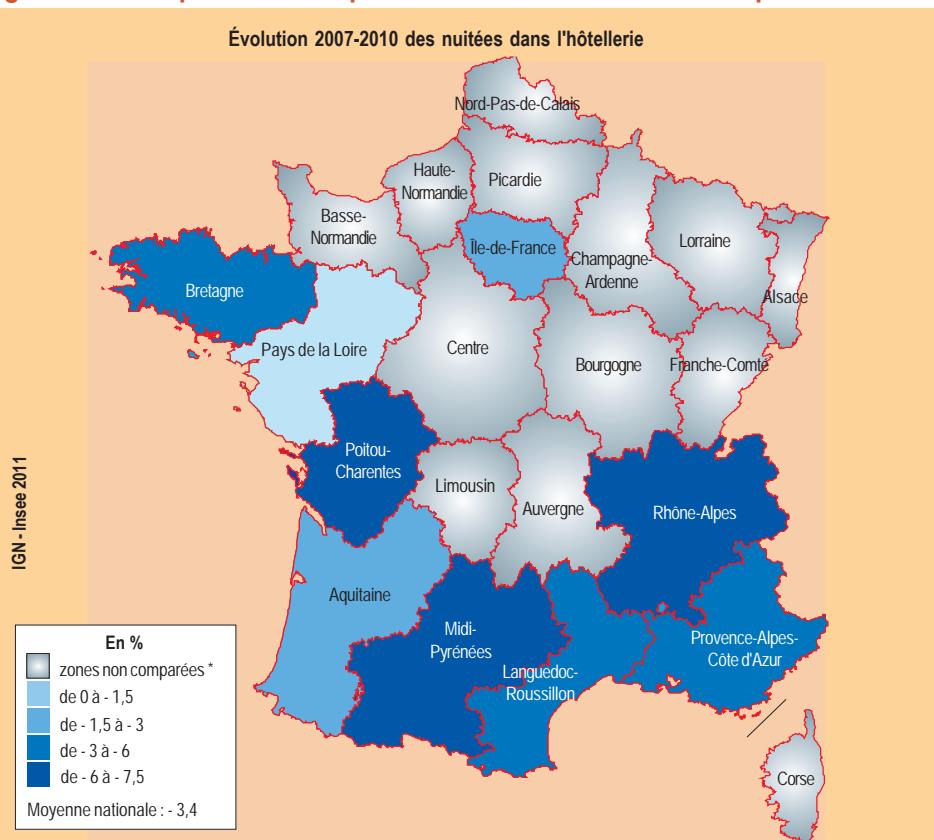
Quatre ans de baisse de la fréquentation hôtelière en Rhône-Alpes

En 2010, on compte 2 100 hôtels en Rhône-Alpes. En quatre ans, depuis 2007, l'activité de ce secteur a diminué. Une centaine d'hôtels ont fermé et la fréquentation s'est réduite de près de 1,1 million de nuitées, passant de 18,1 à 17 millions. Cette diminution de 6 % est plus forte que celle constatée en moyenne nationale (- 3 %). Rhône-Alpes fait partie avec Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes des grandes régions touristiques où cette baisse est la plus

importante. Les diminutions sont moins fortes en Aquitaine ou dans les Pays de la Loire. La baisse touche en premier lieu les hôtels 2 étoiles (- 12 %), elle est plus faible dans les 3 étoiles (- 2 %) et la situation est stable dans les 0-1 étoile. Seuls les établissements haut de gamme, de 4 et 5 étoiles, connaissent une progression (+ 4 %).

On constate un léger regain d'activité durant la première moitié de 2011. Ce début d'année plutôt favorable ne permet toutefois pas de rattraper la

Dans un contexte national de baisse, Rhône-Alpes fait partie des grandes régions touristiques où la fréquentation des hôtels diminue le plus



baisse enregistrée les quatre années précédentes. La fréquentation des mois d'hiver est notamment encore très en deçà de celle de 2007 avec près de 400 000 nuitées de moins (- 5 %). L'écart avec la moyenne nationale persiste également durant cette période.

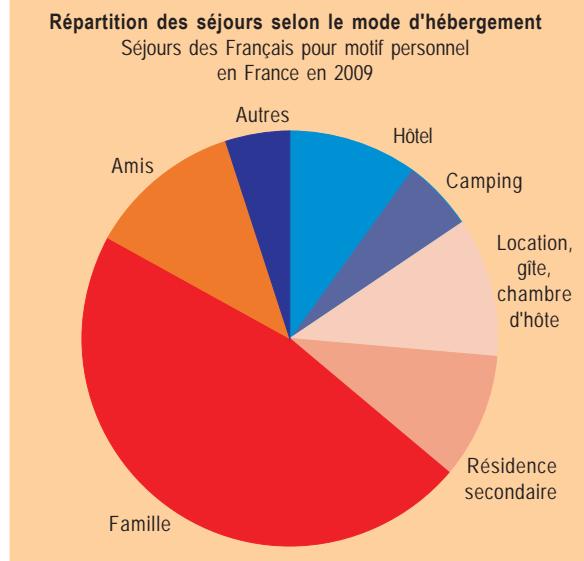
Cette moindre activité des hôtels peut s'expliquer par trois grands types d'évolution : la concurrence des autres types d'hébergements, le contexte global peu dynamique de la fréquentation touristique régionale en période de crise, et la réduction de l'offre de chambres.

Les touristes ne logent pas tous à l'hôtel, loin s'en faut. En 2009, selon la direction du Tourisme, plus de 71 % des français effectuant des voyages pour motifs personnels en France métropolitaine logent dans des hébergements non-marchands, par exemple dans la famille, chez des amis ou dans une résidence secondaire. Pour cette clientèle, la part des hébergements non marchands va croissant ; elle se situait autour de 67 % cinq ans auparavant. Les touristes étrangers ou ceux en séjour d'affaires, moins concernés par ce type d'hébergement, ne peuvent pas compenser cette tendance générale, leur fréquentation étant également en baisse.

Par ailleurs, d'autres formes d'hébergements se sont développées ces dernières années, comme les résidences hôtelières et les résidences de tourisme. Elles sont désormais près de 360 en Rhône-Alpes. Les tendances nationales sont clairement orientées à la hausse pour ce type d'hébergement avec une augmentation du nombre d'établissements de 40 % en quatre ans. Une tendance croissante est également observée pour les gîtes. Les autres formes d'hébergements collectifs (villages de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse...) représentent une part

Les hôtels ne sont pas le principal mode d'hébergement des touristes

Pour près de la moitié des séjours, les touristes sont hébergés dans la famille



Source : DGCIS, TNS Sofres

plus faible de l'activité que les résidences de tourisme, mais elles ont également connu une hausse de 2,6 % de leur fréquentation.

Pour le tourisme de loisirs en été, les campings se sont aussi développés. Leur fréquentation augmente de 10 % entre 2007 et 2010, plus fortement que la moyenne nationale (+ 6 %). Cette hausse est régulière tout au long des quatre années et Rhône-Alpes est une des régions où elle est la plus forte, avec l'Aquitaine. La rapide progression de l'offre en emplacements locatifs (+ 17 %) a contribué à ce résultat. Ce type d'hébergement en bungalow ou mobil home offre des conditions matérielles de séjour qui peuvent rivaliser avec celles des hôtels.

Les solutions alternatives aux séjours en hôtel se sont ainsi accrues, ce qui a pu attirer une partie de la clientèle. Dans le même temps, le contexte global de fréquentation peu dynamique dans la région a aussi joué sur l'évolution de l'activité dans l'hôtellerie. Tous types d'hébergements confondus, les estimations de flux touristiques publiées par l'Observatoire régional du Tourisme (ORT) montrent des signes de baisse en 2009 et 2010 par rapport aux années 2007 et 2008. La crise économique a notamment pesé sur la clientèle étrangère. Celle-ci représente un quart de la clientèle des hôtels de Rhône-Alpes et a contribué à la baisse globale. Sa fréquentation diminue de près de 14 % de 2007 à 2010 alors que la baisse de la fréquentation française se limite à - 4 %. Cette situation est particulièrement accentuée pour les Britanniques en raison d'un taux de change défavorable. Ceux-ci représentaient plus de 1,3 million de nuitées en 2007 pour simplement 955 000 en 2010.

Enfin, l'évolution de l'offre de chambres a aussi eu un impact. Le lien entre fréquentation et offre de chambres est à double sens. La fréquentation peut

Diminution de la clientèle d'affaires en Rhône-Alpes dans un contexte national de hausse

	Nuitées dans l'hôtellerie par département et type de clientèle					
	2010			Évolution 2007-2010 (en %)		
	Affaires	Loisirs	Ensemble	Affaires	Loisirs	Ensemble
Ain	602,7	406,3	1 008,9	- 2,6	- 8,6	- 5,1
Ardèche	162,6	341,6	504,2	5,5	- 6,8	- 3,1
Dôme	681,2	516,4	1 197,6	23,8	- 15,1	3,4
Isère	1 068,2	1 050,1	2 118,3	- 14,7	1,2	- 7,5
Loire	467,4	273,6	741,0	- 17,4	20,4	- 6,6
Rhône	2 719,6	1 474,2	4 193,8	- 6,4	- 6,3	- 6,4
Savoie	670,7	2 472,9	3 143,6	- 3,7	- 15,2	- 13,0
Haute-Savoie	1 073,3	3 056,4	4 129,7	4,5	- 5,6	- 3,2
Rhône-Alpes	7 445,7	9 591,4	17 037,1	- 4,2	- 7,9	- 6,3
France	84 421,0	107 750,8	192 171,8	2,1	- 7,3	- 3,4

Source : Insee, DGCIS

Baisse de la fréquentation étrangère et réduction de l'offre de chambres

baisser si l'offre ne correspond pas aux attentes des consommateurs et l'offre peut se réduire en conséquence d'une baisse de fréquentation, notamment en raison de la fermeture d'établissements. Globalement, en Rhône-Alpes, l'offre de chambres en hôtels s'est réduite de 3 % de 2007 à 2010. En moyenne nationale, elle est stable ; mais elle augmente de plus de 2 % dans des régions comme l'Aquitaine, les Pays de la Loire ou la Bretagne. La part de Rhône-Alpes dans l'offre nationale passe ainsi de 11,1 % à 10,8 %.

Une des hypothèses d'explication consiste à considérer que cette réduction de l'offre correspond à une rationalisation du parc : les fermetures concernent en premier lieu les établissements dont l'offre est la moins en adéquation avec les souhaits des consommateurs et dont les taux d'occupation étaient déjà les plus faibles. La réduction de l'offre de chambres touche plus particulièrement les hôtels 2 étoiles (- 10 % de 2007 à 2010) ou de 0-1 étoile (- 3 %). Dans les catégories supérieures, l'offre progresse : de 5 % pour les 3 étoiles et de 18 % pour les 4-5 étoiles.

Cette explication de la baisse de la fréquentation par la réduction de l'offre des établissements les moins performants ne suffit toutefois pas. En effet, la moyenne régionale du taux d'occupation baisse aussi, passant de 58 à 55 % de 2007 à 2010 et cette diminution touche toutes les catégories d'établissement.

La diminution de la fréquentation de 2007 à 2010 reste variable selon les clientèles et les zones géographiques. En Rhône-Alpes, la clientèle d'affaires représente 44 % de l'activité des hôtels et la clientèle de loisirs 56 %. C'est pour la clientèle de loisirs que la baisse des nuitées est la plus sensible, tant en volume (- 820 000) qu'en proportion (- 7,9 %). Les nuitées d'affaires diminuent quant à elles de 320 000 (- 4,2 %). La baisse des nuitées de loisirs dans la région est quasi-identique à la tendance nationale (- 7,3 %). En revanche, l'évolution des nuitées d'affaires est

La clientèle de loisirs d'été s'accroît dans les campings et diminue dans les hôtels

	Nuitées de la clientèle de loisirs dans les hôtels et les campings en milliers			
	Saison d'été 2010			
	Hôtels	Camping		
	Nuitées	Évolution 2007-2010 (en %)	Nuitées	Évolution 2007-2010 (en %)
Ain	239,2	- 5,4	396,1	0,9
Ardeche	283,4	- 6,2	3 490,1	8,8
Drome	340,8	- 15,1	1 241,9	11,8
Isère	465,4	- 4,0	772,5	10,2
Loire	140,7	7,0	95,8	14,5
Rhône	772,8	- 3,0	161,8	12,3
Savoie	684,0	- 20,4	684,7	7,7
Haute-Savoie	1 381,1	- 2,0	1 388,0	14,4
Rhône-Alpes	4 307,4	- 7,1	8 230,9	9,9

Source : Insee, DGCIS

atypique par rapport aux évolutions nationales. Globalement, en France métropolitaine, les nuitées d'affaires augmentent de 2,1 %.

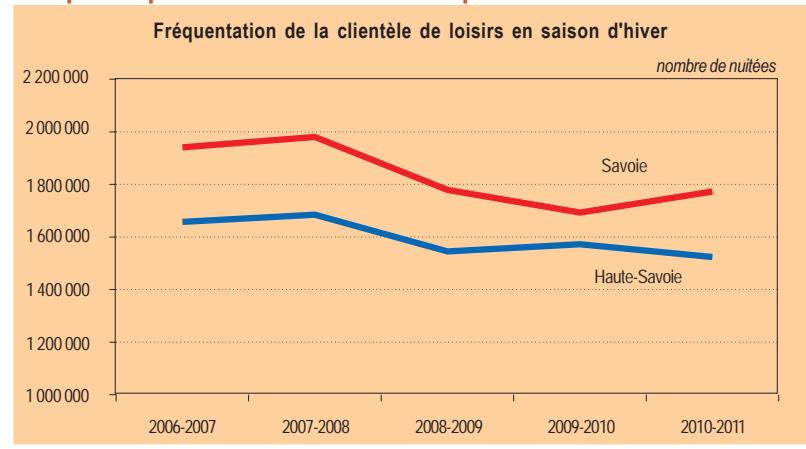
Dans la région, trois départements concentrent une grande partie de l'activité de l'hôtellerie d'affaires, le Rhône avec 2,7 millions de nuitées, l'Isère et la Haute-Savoie avec plus d'un million chacun. Des baisses importantes sont constatées en Isère (- 14,7 %) et dans le Rhône (- 6,4 %). En revanche, cette activité est en croissance en Haute-Savoie (+ 4,5 %). On pourra aussi noter une hausse importante en proportion dans la Drôme (+ 24 %), même si les volumes concernés sont encore peu élevés (680 000 nuitées). La crise économique constitue une des explications, mais elle n'est pas la seule. Pour ce type de clientèle, les hôtels traditionnels subissent une concurrence accrue des autres formes d'hébergements, notamment des résidences hôtelières. Dans le Rhône, huit nouvelles résidences se sont créées depuis 2007, ajoutant ainsi une offre de près de 900 chambres supplémentaires.

Pour ce qui concerne la clientèle de loisirs, la distinction des saisons est essentielle. L'hiver, 70 % de l'activité de l'hôtellerie régionale est concentrée en Savoie et en Haute-Savoie. Dans chacun de ces deux départements, la fréquentation a diminué de 8 % entre les saisons 2006-2007 et 2010-2011. Ailleurs, on constate une stabilité dans le Rhône et une légère hausse dans l'Isère.

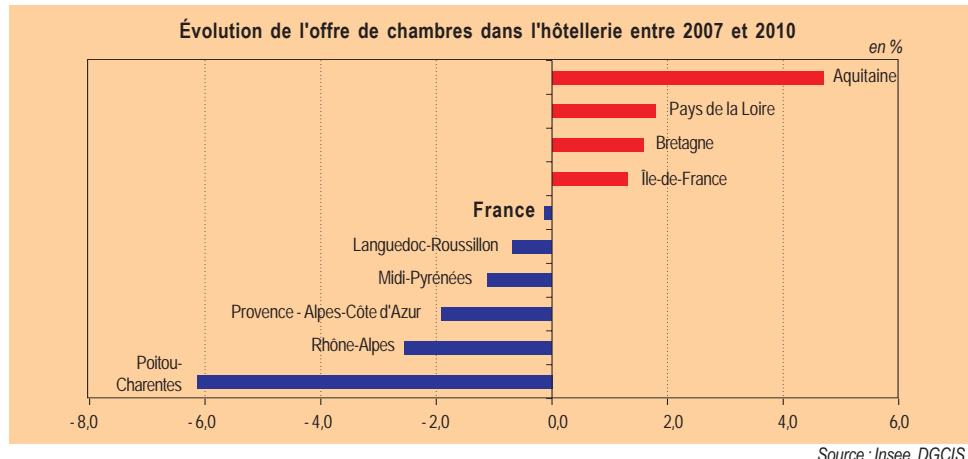
La fréquentation hôtelière de loisirs d'été (mai à septembre) est en revanche davantage répartie sur le territoire. La Haute-Savoie se distingue avec près d'un tiers des nuitées (1,4 million), mais le Rhône en regroupe aussi 18 %, la Savoie 16 % et l'Isère 11 %. Dans la Drôme et l'Ardèche, le tourisme d'été est surtout une affaire de campings. La baisse régionale constatée sur la fréquentation hôtelière d'été se retrouve dans tous ces départements. Elle est en revanche significativement plus forte en Savoie (- 20 %) que dans le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère où elle se situe entre 2 et 4 %. ■

Clientèle d'affaires ou de loisirs : les deux sont touchées

En Savoie, le redressement de la saison d'hiver 2010-2011 ne compense pas la baisse des années précédentes



Rhône-Alpes parmi les régions où l'offre de chambres diminue le plus



Le point de vue de l'Observatoire régional du Tourisme de Rhône-Alpes

L'hôtellerie accueille 9 % des nuitées touristiques françaises effectuées sur la région Rhône-Alpes. Elle se place ainsi en deuxième position des hébergements marchands derrière la location. Cet hébergement fait donc l'objet d'une analyse approfondie que nous menons en collaboration avec l'Insee Rhône-Alpes depuis plus de 15 ans. Entre 2007 et 2010, la fréquentation touristique extra-régionale (clientèle étrangère et française ne résidant pas en Rhône-Alpes) tous modes d'hébergements confondus a diminué de - 1 % sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Dans le même temps, la baisse observée par l'Insee sur le champ de l'hôtellerie est de - 6 %.

La clientèle étrangère représente 20 % des nuitées touristiques globales de la région. Elle fréquente naturellement davantage les hébergements marchands faute de pouvoir, comme la grande majorité des français, loger chez des parents et amis. Si l'ensemble des clientèles européennes a diminué, la réduction de la clientèle britannique, qui se situe en première place de nos clientèles étrangères dans l'hôtellerie, est la plus significative. Entre 2007 et 2010, la livre sterling a perdu 26 %, freinant leur venue, notamment vers la Tarentaise, massif qu'ils privilégient pour leur séjour d'hiver.

Du côté de l'offre, les difficultés touchent l'hôtellerie de moyenne gamme, et plus particulièrement l'hôtellerie familiale en montagne. Les diverses réglementations (européennes, sécurité,...) pèsent sur les investissements et sur leur capacité à renouveler leur offre face à des clients exigeants.

Les évolutions notées par l'Insee corroborent l'évolution de la société française qui se bipolarise d'un point de vue économique : accroissement simultané des ménages à revenus modestes et des ménages à revenus supérieurs, consommateurs d'hôtellerie haut de gamme. Le renouvellement des modes de commercialisation des hôtels a également permis la création d'une nouvelle clientèle : "les excursionnistes du luxe". Les coffrets cadeaux (type smartbox) permettent à ceux qui les reçoivent de passer un séjour dans une gamme d'hôtels qu'ils n'ont pas nécessairement l'habitude de fréquenter.

Christelle Lepoutre
Observatoire régional du Tourisme Rhône-Alpes

Méthodologie et définitions

L'Insee réalise chaque année trois enquêtes de fréquentation auprès des hôtels, des campings et de certains hébergements collectifs (résidences de tourisme, villages de vacances ...). Ces enquêtes sont menées à la demande de la DGCIS (direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services). En Rhône-Alpes, un partenariat avec l'Observatoire régional du Tourisme (ORT) permet d'augmenter l'échantillon enquêté afin de pouvoir disposer de résultats sur des zones touristiques spécifiques.

L'objectif de ces enquêtes est de disposer d'informations statistiques sur la capacité d'accueil, le taux d'occupation, le nombre de nuitées, la durée de séjour et la présence de clientèle d'origine étrangère.

Nombre de nuitées = nombre total de nuits passées dans l'hôtel (ou l'établissement d'hébergement collectif ou sur le terrain de camping) par l'ensemble des clients.

Clientèle étrangère : c'est le pays de résidence habituelle qui est retenu, non pas la nationalité.

Taux d'occupation = nombre de chambres (de logements ou places d'hébergement collectif ou d'emplacements de camping) occupées x 100 / nombre de chambres (de logements, places ou emplacements) offertes.

Pour en savoir plus

- "Vers une stagnation de la fréquentation des hôtels et des campings?", Insee Rhône-Alpes, *L'année économique et sociale 2010*, Dossier n°156, juin 2011.
- "Tourisme été 2009 : une très bonne saison pour le camping et les hébergements collectifs", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 129, août 2010.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, novembre 2011
© INSEE 2011 - ISSN 1165-5534